



**Wynn's Canada Ltée** 7090 Edwards Blvd., Mississauga (Ontario) Canada L5S 1Z1  
(905) 670-3881 Télécopieur : (905) 670-3829

## FICHE SIGNALÉTIQUE

### SECTION 01 : NOM/DÉSIGNATION DE LA MATIÈRE

**NOM DU PRODUIT** ..... X-TEND ULTRA SUPRÊME (N° DE PIÈCE 64608)  
**FABRICANT** ..... WYNN'S CANADA LTÉE  
 7090 EDWARDS BLVD.  
 MISSISSAUGA (ONTARIO) L5S 1Z1  
 N° DE TÉLÉPHONE 24 H DE CHEMTREC EN CAS D'URGENCE (703) 527-3887 (APPELER À  
 FRAIS VIRÉS)  
 NOM CHIMIQUE ..... S.O.  
 FAMILLE CHIMIQUE ..... S.O.  
 FORMULE CHIMIQUE ..... 64608  
 NOM COMMERCIAL ET SYNONYMES ..... S.O.  
 MASSE MOLÉCULAIRE ..... S.O.  
 USAGE DE LA MATIÈRE ..... ADDITIF D'HUILE

### SECTION 02 : INGRÉDIENTS DANGEREUX

INGRÉDIENTS DANGEREUX	CONDENSATION APPROXIMATIVE (%)	NUMÉRO CAS, NA OU ONU	DL <sub>50</sub> (VOIE, ESPÈCE)	CL <sub>50</sub> (VOIE, ESPÈCE)
HYDROCARBURE DE PÉTROLE	65 – 75 %	64742-58-1	N.D.	N.D.

### SECTION 03 : CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

ÉTAT PHYSIQUE ..... LIQUIDE  
 SEUIL OLFACTIF (P.P.M.) ..... N.D.  
 DENSITÉ ..... 0,88  
 TENSION DE VAPEUR ..... < 1  
 DENSITÉ DE LA VAPEUR (AIR = 1) ..... S.O.  
 TAUX D'ÉVAPORATION ..... N.D.  
 POINT D'ÉBULLITION (°C) ..... 315 °C  
 POINT DE CONGÉLATION (°C) ..... < - 1 °C  
 SOLUBILITÉ DANS L'EAU (20 °C) ..... NÉANT  
 VOLATILITÉ (PAR VOLUME) ..... 0  
 VOLATILITÉ (PAR VOLUME) ..... N.D.  
 COEFF. DE RÉPARTITION EAU/HUILE ..... N.D.

**NOM DU PRODUIT** ..... X-TEND ULTRA SUPRÊME

### SECTION 04 : RISQUES D'INCENDIE OU D'EXPLOSION

INFLAMMABILITÉ ..... S.O.  
SI OUI, DANS QUELLES CONDITIONS? ..... S.O.

MOYENS D'EXTINCTION ..... POUDRE CHIMIQUE, DIOXYDE DE CARBONE, EAU PULVÉRISÉE, MOUSSE.

MARCHES À SUIVRE SPÉCIALES ..... UTILISER DE L'EAU POUR REFROIDIR LES CONTENANTS EXPOSÉS AU FEU. LES POMPIERS DOIVENT PORTER UN APPAREIL RESPIRATOIRE AUTONOME.

POINT D'ÉCLAIR (°C) ET MÉTHODE ..... 180 °C

LIMITE SUPÉRIEURE D'EXPLOSIVITÉ (% PAR VOLUME) N.D.

LIMITE INFÉRIEURE D'EXPLOSIVITÉ (% PAR VOLUME) N.D.

TEMPÉRATURE D'AUTO-INFLAMMATION (°C) ..... N.D.

PRODUITS DANGEREUX DE COMBUSTION ..... LA COMBUSTION PRODUIT DE LA FUMÉE ET DES VAPEURS TOXIQUES

#### DONNÉES SUR LES EXPLOSIONS

SENSIBILITÉ À L'IMPACT MÉCANIQUE ..... S.O.

SENSIBILITÉ À UNE DÉCHARGE STATIQUE ..... S.O.

### SECTION 05 : DONNÉES SUR LA RÉACTIVITÉ

STABILITÉ CHIMIQUE ..... STABLE  
SI NON, DANS QUELLES CONDITIONS? .....

INCOMPATIBILITÉ AVEC D'AUTRES PRODUITS ..... OUI

SI OUI, LESQUELS? ..... COMBURANTS PUISSANTS

RÉACTIVITÉ, ET DANS QUELLES CONDITIONS? ..... S.O.

PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX ..... LA DÉCOMPOSITION THERMIQUE PEUT PRODUIRE DES OXYDES DE CARBONE, DU SOUFRE, DE L'AZOTE, DU PHOSPHORE, DU ZINC ET DU SODIUM.

### SECTION 06 : PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES

VOIES D'ABSORPTION :

CONTACT DERMIQUE ..... OUI

ABSORPTION DERMIQUE ..... S.O.

CONTACT OCULAIRE ..... OUI

INHALATION ..... OUI

INHALATION CHRONIQUE ..... S.O.

INGESTION ..... OUI

**NOM DU PRODUIT** ..... X-TEND ULTRA SUPRÊME

EFFETS D'UNE EXPOSITION AIGUË : INGESTION – PEUT CAUSER UNE LÉGÈRE IRRITATION DU SYSTÈME DIGESTIF. CONTACT DERMIQUE – PEUT CAUSER UNE IRRITATION. CONTACT OCULAIRE – PEUT CAUSER UNE IRRITATION DES YEUX À LA SUITE D'UN CONTACT DIRECT. LES SYMPTÔMES COMPRENNENT DES ROUGEURS OU UNE VISION TROUBLE. INHALATION – LES VAPEURS PRODUITES À DES TEMPÉRATURES ÉLEVÉES PEUVENT CAUSER UNE IRRITATION DES VOIES RÉPIRATOIRES.

EFFETS D'UNE EXPOSITION CHRONIQUE : CETTE MATIÈRE N'A PAS ÉTÉ IDENTIFIÉE COMME ÉTANT CANCÉROGÈNE PAR LES ORGANISMES NTP, IARC ET OSHA. UN CONTACT PROLONGÉ ET RÉPÉTÉ AVEC LA PEAU CAUSE UNE IRRITATION, LA DÉLIPIDATION DE LA PEAU ET DES ROUGEURS.

LIMITES D'EXPOSITION .....S.O.

PROPRIÉTÉ IRRITANTE .....S.O.

SENSIBILISATION AU PRODUIT .....S.O.

PRODUITS SYNERGIQUES .....S.O.

CANCÉROGÉNÉICITÉ, EFFETS SUR LA REPRODUCTION,  
TÉRATOGENÉICITÉ, MUTAGÉNÉICITÉ ..... CETTE MATIÈRE N'A PAS ÉTÉ IDENTIFIÉE COMME ÉTANT  
CANCÉROGÈNE PAR LES ORGANISMES NTP, IARC ET  
OSHA.

## SECTION 07 : MESURES PRÉVENTIVES

### MATÉRIEL PERSONNEL DE PROTECTION

GANTS (PRÉCISER) ..... GANTS EN CAOUTCHOUC OU EN PLASTIQUE

APPAREIL OCULAIRE (PRÉCISER) ..... LUNETTES DE PROTECTION

APPAREIL RESPIRATOIRE (PRÉCISER) ..... EN USAGE NORMAL, AUCUN.

AUTRES (PRÉCISER) ..... AUCUN

INSTALLATION TECHNIQUE ..... S'IL SE PRODUIT DES VAPEURS, UN SYSTÈME LOCALISÉ D'ÉVACUATION  
MÉCANIQUE EST RECOMMANDÉ.

PROCÉDURES - FUITES/DÉVERSEMENTS ..... UTILISER UNE MATIÈRE ABSORBANTE (SABLE, ARGILE OU  
VERMICULITE). RÉCUPÉRER À LA PELLE DANS DES CONTENANTS.  
EMPÊCHER LE LIQUIDE DE S'INFILTRER DANS LES ÉGOUTS ET LES  
VOIES D'EAU.

ÉLIMINATION DES RÉSIDUS ..... ÉLIMINER CONFORMÉMENT À TOUS RÈGLEMENTS FÉDÉRAUX,  
PROVINCIAUX ET MUNICIPAUX APPLICABLES.

MÉTHODES ET ÉQUIPEMENT DE MANUTENTION ..... S.O.

EXIGENCES EN MATIÈRE D'ENTREPOSAGE ..... NE PAS ENTREPOSER DE CONTENANT OUVERT. UTILISER TOUT LE  
CONTENU UNE FOIS LE CONTENANT OUVERT.

RENSEIGNEMENTS SPÉCIAUX - EXPÉDITION ..... S.O.

**NOM DU PRODUIT** ..... X-TEND ULTRA SUPRÊME

### SECTION 08 : PREMIERS SOINS

INGESTION : NE PAS FAIRE VOMIR. DONNER À LA PERSONNE 2 À 3 TASSES D'EAU À BOIRE. APPELER UN MÉDECIN.

CONTACT DERMIQUE : LAVER LA ZONE AFFECTÉE L'EAU ET AU SAVON. SI L'IRRITATION PERSISTE, APPELER UN MÉDECIN.

CONTACT OCULAIRE : RINCER LES YEUX À L'EAU PENDANT 15 MINUTES. SI L'IRRITATION PERSISTE, APPELER UN MÉDECIN.

INHALATION : FAIRE SORTIR LA PERSONNE À L'AIR FRAIS POUR ÉVITER TOUTE INHALATION SUPPLÉMENTAIRE.

AUTRES RENSEIGNEMENTS :

LE TRAITEMENT DÉPENDRA DES SYMPTÔMES CONSTATÉS ET DE L'ÉTAT DE LA PERSONNE. ON PEUT PROVOQUER LE VOMISSEMENT SOUS SURVEILLANCE MÉDICALE.

### SECTION 09 : RENSEIGNEMENTS SUR LA PRÉPARATION DE LA FS

PRÉPARÉE PAR ..... SERVICE TECHNIQUE

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE ..... (905) 670-3881

DATE.....2011-07-28

**REMARQUES OU RÉFÉRENCES SUPPLÉMENTAIRES :**